

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Du 29 janvier 2016 à 20h00

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 10

Présents : M. MORGEN Jean-Paul, M. DE SOUSA Claude, M. ROMANO Stéphane, Mme GRUSS Virginie, M. PERIAT Fabrice, M. GROSJEAN Hervé, M. NACER Boudjema, Mme SCANZI Sylvie, M. FLEURY Sylvain (arrive à 20h15 au point 3 de l'ordre du jour), M. BESANCON Germain.

Absents excusés : M. OTTIGER Jean-Claude, M. ROBEZ-MASSON Jérémy, M. PAILLARD Bertrand ayant donné procuration à M. MORGEN Jean-Paul, Mme GARCIA Françoise ayant donné procuration à Mme SCANZI Sylvie

Le Maire ouvre la séance après avoir constaté que le quorum est atteint, il a procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance.

Mme Virginie GRUSS est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1 - Approbation PV du 18 décembre 2015
- 2 - Tarifs de location du Centre de Loisirs
- 3 - Tarifs des services périscolaires et ALSH
- 4 - Demande de subventions parlementaires
- 5 - Admission en non-valeur
- 6 - DIA
- 7 - Questions et informations diverses

1 – Approbation du PV conseil du 18 décembre 2015

M. le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance en date du 18 décembre 2015.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2015 tel que présenté.

2 – Tarifs de location du Centre de Loisirs

M. le Maire signale que les tarifs de location du centre de loisirs n'ont pas évolués depuis le 26 juin 2009. Il rappelle que suite au programme de l'ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée) approuvé lors du conseil en date du 30 octobre 2015, des frais sont à prévoir afin de respecter ce programme.

Il est rappelé que le mobilier mis à disposition des utilisateurs devient vétuste, il sera nécessaire de le remplacer dans un proche avenir.

Le Maire propose de revoir à la hausse les tarifs de location de la salle.

A l'unanimité, le conseil, considérant les dépenses à prévoir au centre de loisirs, fixe les tarifs de location, pour toutes les réservations prises à compter du 1^{er} février 2016, comme suit :

Grande salle + cuisine + vaisselle + mobilier (tables et chaises)				
2 jours (week-end)			1 jour (semaine)	
	DENNEY	EXTERIEURS	DENNEY	EXTERIEURS
Associations	150	360	90	185
Particuliers	210	360	100	185
Caution	400	400	400	400

3 - Tarifs des services périscolaires et ALSH

M. le Maire propose d'augmenter les tarifs ALSH et périscolaires.

Il rappelle que certains agents sont engagés aux services périscolaires sous forme de contrats aidés, subventionnés par l'état à hauteur de 70%. Deux contrats ont déjà été renouvelés pour une période d'un an.

Selon la convention, pour l'agent non qualifié, la commune a pris en charge les frais occasionnés pour la formation du BAFA et BAFD, afin de nommer une directrice comme l'oblige la réglementation.

Dès la fin des contrats aidés, si la commune souhaite conserver les agents, les frais concernant le personnel mis à disposition aux services périscolaires vont considérablement augmenter.

Actuellement une soixantaine d'enfants sont inscrits à la restauration, le personnel a été renforcé cette année scolaire afin de faire face aux obligations imposées par les services de la DDCSPP.

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer dès le 1^{er} mars 2016 une nouvelle tarification pour l'ALSH et le périscolaire:

TARIFS PERISCOLAIRES

QUOTIENTS FAMILIAUX		1/2 HEURE	TARIFS MIDI+REPAS
Q1	0 à 680	0,53	5,25
Q2	681 à 900	0,66	5,80
Q3	901 à 1300	0,68	5,85
Q4	≥1301 ou sans justificatif	0,70	5,92

Tarifs extérieurs au RPI ou à l'école maternelle de la BAROCHE : Q4

TARIFS ALSH

TARIFS ALSH JOURNEE						
COEFFICIENTS FAMILIAUX	1er ENFANT		2ème ENFANT		3ème ENFANT et plus	
	SANS REPAS	AVEC REPAS	SANS REPAS	AVEC REPAS	SANS REPAS	AVEC REPAS
0-680	8.80	12.00	7.70	10.85	6.70	9.80
681-900	9.95	13.00	8.80	12.00	7.70	10.90
901-1300	11.00	14.00	9.90	13.00	8.80	12.00
≥1301*	12.00	15.00	11.00	14.00	9.90	13.00
* ou extérieur au RPI						

TARIFS SORTIES			
COEFFICIENTS FAMILIAUX	1er ENFANT	2ème ENFANT	3ème ENFANT et plus
0-680	12.60	10.50	8.40
681-900	17.50	15.20	13.10
901-1300	17.90	15.80	13.70
≥1301	19.00	16.80	14.70
Tarifs extérieurs = Tarifs maximum			

4 - Demande de subventions parlementaires

M. le Maire expose : la commission « travaux » propose de refaire la toiture sur le bâtiment communal situé Grande Rue, le devis se monte à 22 000 € HT. Il propose de solliciter une demande de subvention exceptionnelle auprès de Monsieur le Député pour les travaux de réfection de cette toiture et en parallèle déposer une demande dans le cadre du plan d'aides aux communes.

Il signale que la toiture sur l'atelier situé rue de la Baroche est très vétuste, le devis pour les travaux de cette réfection se chiffre à 15 941 € HT. Il propose de solliciter une subvention parlementaire auprès de M. le Sénateur.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'engager les travaux de réfection pour les toitures des deux bâtiments communaux désignés ci-dessus,
- Autorise le Maire, à solliciter auprès de M. le Député et M. le Sénateur des subventions parlementaires exceptionnelles.
- Autorise le Maire, à déposer une demande de subvention auprès du Président de la CAB dans le cadre du plan d'aides aux communes.

5 – Admission en non-valeur

M. le Maire expose : le trésorier vient de nous adresser un état des restes à recouvrer concernant des taxes de voirie de 2014 et 2015. Le redevable étant décédé et la demande de renseignement étant négative, le trésorier demande l'admission en non-valeur pour cette somme irrécouvrable de 12 €.

Ayant entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'admission en non-valeur proposée ci-dessus pour un montant de 12.00 €

6 – DIA

M. le Maire informe le Conseil qu'il a reçu une déclaration d'Intention d'Aliéner concernant :

- La vente d'un immeuble sur terrain propre, cadastré section AC n° 87 et 88, 22 rue des Roseaux pour une surface de 8 ares 98 ca.

La commune ne fera pas valoir son droit de préemption sur ces opérations.

7 - Questions et informations diverses

Fleurissement :

M. Stéphane ROMANO informe que la commission « fleurissement » a décidé de faire un classement des maisons fleuries en 2015, il est prévu d'attribuer des bons d'achat aux lauréats.

Forêts :

M. Stéphane ROMANO signale que la commission « Forêt » va se réunir prochainement afin d'émettre un avis sur les travaux proposés par les services de l'ONF, devis s'élevant à 5 683 € HT.

Informations :

M. le Maire signale que l'évêque du diocèse de Belfort tiendra une réunion le samedi 30 janvier 2016 à Bessoncourt afin de rencontrer les représentants des communes de la Baroche, M. Stéphane ROMANO participera à cette rencontre, le maire ayant d'autres obligations ce jour-là.

Marche des Cantons organisée par la commune d'Offemont :

La commune d'Offemont qui organise chaque année une marche des cantons, propose que la commune de Denney participe à cette manifestation, Monsieur Sylvain FLEURY participera à la réunion d'information programmée le 5 février prochain.

Cambriolage :

Suite aux différents cambriolages dans les différents bâtiments communaux, il est prévu de sécuriser tous les bâtiments publics.

La séance est levée à 21h50.

M. le Maire donne la parole aux personnes présentes dans la salle.

Les délibérations sont détaillées et consignées sur le registre des délibérations. Ce registre peut être consulté en mairie.